



# Organisation

Cette action est proposée à l'**ensemble des cabinets / cliniques vétérinaires adhérents à MT71**, pour prévenir les risques liés aux expositions professionnelles aux gaz anesthésiants.

Le projet se décline en plusieurs étapes :

- ↳ **Information générale du projet** par newsletter ciblée MT71, relayée par l'Ordre des Vétérinaires BFC
- ↳ **Visite d'un Toxicologue** dans chaque cabinet / clinique vétérinaire pour présenter l'action
- ↳ **Possibilité de s'inscrire à un webinaire d'information et de question et réponses** réunissant MT71 (*Toxicologue industriel et Coordonnateur de Projets*) ainsi que le laboratoire de toxicologie professionnelle Toxilabo (*Pharmacien biologiste et Commercial*)
- ↳ **Inscription dans la démarche via le questionnaire en ligne**, qui fait également le lien avec le laboratoire de toxicologie professionnelle pour la commande de badges
- ↳ **Réception des badges passifs directement dans votre cabinet / clinique vétérinaire**
- ↳ **Réalisation des mesurages** à la date que vous choisissez en fonction de votre activité, selon les recommandations de prélèvement indiquées et avec l'aide de la fiche de prélèvement prévue à cet effet
- ↳ **Renvoi des badges passifs après les mesurages** au laboratoire de toxicologie professionnelle (conditionnements de retours envoyés par Toxilabo)
- ↳ **Réception des résultats à l'adresse que vous aurez indiqué**, avec copie transmise à votre médecin du travail si vous en avez donné votre accord
- ↳ **Analyse des résultats par votre équipe de santé au travail MT71**, pour vous accompagner dans le plan d'action de prévention adapté à votre situation (de la biométrie urinaire pourra être proposée si nécessaire)

Siège Social de l'Association MT71 :

Adresse : 15 Rue Gabriel Lippmann - 71 100 Chalon-sur-Saône

Tél : 03 85 97 29 00 - Site internet : [www.mt71.fr](http://www.mt71.fr)

SIRET : 778 562 843 00285 - Code APE : 8621 Z